

# RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

## Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

## Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

## Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

## Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

## Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

## Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

## Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

## Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 00545

Actif

Pensionné(e)

Société :

M.A.S.ROUR Abderrazak

Autre :

Date de naissance : 28/01/45

Adresse : 32, B<sup>th</sup> Kennedy Case

Tél. : 06 61 29 09 69 Total des frais engagés : ..... Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Dr. Hind Bouziane  
Spécialiste En Médecine Interne  
Bd. Abdelmoumen, Rue Bachir Laalaj, N°9  
Im. Bushmane 1, 3ème Etage, N°17 - Casablanca  
Tél. : 05 22 98 59 86 - 06 94 31 55 57

N PE : 09/18/2001

Date de consultation : 06/10/2012

Nom et prénom du malade : Mekhdi Smaïd

Age :

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant :

Nature de la maladie :

Affection longue durée ou chronique :  ALD  ALC Pathologie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Casab.

Le : 06/10/2012

Signature de l'adhérent(e) :

*Chaf*

## RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
06.10.2010	cs		2000	DR. HIND BOUAFIA Spécialiste En Médecine Légale Boukhariane - Janie Flage N°17 - Casablanca 0522 98 59 80 - 06 91 31 56 31

## EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
PHARMACIE RÉSIDENCE ANNAIN Mham CHERRAOUI Docteur en Pharmacie Résidence Annain - Oulfa 05 22 89 43 09 - Casablanca	6/10/2022	472,60 DZD

## ANALYSES - RADIOGRAPHIES

## AUXILIAIRES MEDICAUX

## RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

### Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF

O.D.F  
PROTHESES DENTAIRES

## DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE

	H
25533412	21433552
00000000	00000000
D	
00000000	00000000
35533411	11433553

### **[Création, remont, adjonction]**

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Dr Hind Bouziane Oumghari

## Spécialiste en Médecine Interne

Lauréate de la Faculté de Médecine de Casablanca et Bordeaux

## Maladies de système - Rhumatologie

Grands syndromes - Pathologie vasculaire

Diabétologie - Nutrition - Gériatrie

د. هند بوزيان أومغارى  
إختصاصية في الأمراض الباطنية  
خريجة كلية الطب  
بالدار البيضاء و بوردو

## الآثار المحموّعة - أمراض الروماتيزم المتلازمات الكبيرة - أمراض الشريان داء السكري - التغذية - طب الشيوخة

Casablanca, le

6.10.2022

24.6°  $\uparrow$  *DeKorean* good  
24.6° *Lac sinopis* ~~AS~~ *DeCastiglione*  
32.5°  $\uparrow$  *Hydrocotyle*  $\rightarrow$  *mus*

10 mesi  
da 8h - 16h

19960

PHARMACIE  
Siham GU  
Doktore en Pharmacie  
Résidence Annab  
22 89 43 09 - Casablanca

2010

PHARMACIE RESIDENCE ANNAIN  
Siham GUERRAOUI  
Institut en Pharmacie  
Residence Annain - Casablanca  
22 89 43 09

Bd. Abdelmoumen, Rue Bachir Laalaj N°9, Im. Oushmane 1, 3<sup>ème</sup> étage, n°17 - Casablanca

شارع عبد المؤمن، رقم 9 زنقة الشر لعلاج، إقامة أوسمان 1، ط 3 رقم 17 - الدار البيضاء

Tél. : 05 22 98 59 86 - 06 94 31 55 57 • E-mail : hind\_bouziane@hotmail.fr

PPV 24DH60  
EXP 04/2025  
LOT 22033 3

Maphar  
Bd Alkmia N° 6, QI,  
Sidi Bernoussi, Casablanca  
Hydrocortisone 10mg  
B/25 CP  
P.P.V : 37,50 DH

6 113001 182909

Maphar  
Bd Alkmia N° 6, QI,  
Sidi Bernoussi, Casablanca  
Hydrocortisone 10mg  
B/25 CP  
P.P.V : 37,50 DH

6 113001 182909

Maphar  
Bd Alkmia N° 6, QI,  
Sidi Bernoussi, Casablanca  
Hydrocortisone 10mg  
B/25 CP  
P.P.V : 37,50 DH

6 113001 182909

Maphar  
Bd Alkmia N° 6, QI,  
Sidi Bernoussi, Casablanca  
Hydrocortisone 10mg  
B/25 CP  
P.P.V : 37,50 DH

6 113001 182909

Maphar  
Bd Alkmia N° 6, QI,  
Sidi Bernoussi, Casablanca  
Hydrocortisone 10mg  
B/25 CP  
P.P.V : 37,50 DH

6 113001 182909

Maphar  
Bd Alkmia N° 6, QI,  
Sidi Bernoussi, Casablanca  
Hydrocortisone 10mg  
B/25 CP  
P.P.V : 37,50 DH

6 113001 182909

Maphar  
Bd Alkmia N° 6, QI,  
Sidi Bernoussi, Casablanca  
Hydrocortisone 10mg  
B/25 CP  
P.P.V : 37,50 DH

6 113001 182909

Maphar  
Bd Alkmia N° 6, QI,  
Sidi Bernoussi, Casablanca  
Hydrocortisone 10mg  
B/25 CP  
P.P.V : 37,50 DH

6 113001 182909

PPV 24DH60  
EXP 04/2025  
LOT 22033 3